

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 29 mars 2020

à 13 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le samedi 28 mars 2020

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal, qui se déroulera exceptionnellement à huis clos, est convoquée à la demande de la mairesse de Montréal, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la sécurité civile*, pour **le dimanche 29 mars, à 13 h**, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 29 mars 2020

à 13 h

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du dimanche 29 mars 2020.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée extraordinaire du conseil municipal
du dimanche 29 mars 2020**

ORDRE DU JOUR

00 – Autre

00.01 Service du greffe

Désignation d'un président d'assemblée

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

80 – Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

30 – Administration et finances

30.01 Service de sécurité incendie de Montréal , Direction - 1202021001

Renouveler l'état d'urgence déclaré le 27 mars dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19